Dernière mise à jour : 14 avril 2026

MÉTIERS DU BÂTIMENT | TRAVAUX PUBLIC

CAP

MENUISIER FABRICANT

EN APPRENTISSAGE

CAP
NIVEAU 3

2 ANS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée du Pays d'Aunis - 17700 Surgères
Tel : 05 46 07 00 67
Contact : Charles Elie CATTANEO , Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le menuisier fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement façonne et restaure, à l'unité ou en série, les portes, les fenêtres, les volets, les placards, les dressings, les parquets, les escaliers avec des matériaux tels que le bois, l'aluminium ou le PVC.

Il assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Rigueur.
- Précision.
- Maitrise des bases de la géométrie.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Agenceur de cuisines et salles de bain.
- Machiniste constructeur ou plateau.
- Menuisier.

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 1 à 2 semaines par mois en centre de formation (total de 13 semaines), le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP36112 - www.francecompetences.fr
Date d'enregistrement de la certification : 19/01/2022

POURSUITE D'ÉTUDES

- Baccalauréat professionnel Technicien Constructeur Bois.
- Baccalauréat professionnel Technicien de Fabrication Bois et Matériaux Associés.
- Baccalauréat professionnel Menuisier-Agenceur.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée :

alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.
Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaitre les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
Téléport 5 - LP2I 3ème étage - Avenue du Parc du Futur - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr